



Paris, le 11 août 2017

Communiqué de presse commun

Autoroute ferroviaire Alpine : Lancement de la consultation pour la mise en concession

Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, et Graziano Delrio, ministre des Infrastructures et des Transports, se félicitent du lancement de la consultation franco-italienne pour la mise en concession du service d'autoroute ferroviaire alpine.

La publication, le 1^{er} août, de l'appel public à concurrence européen est une étape supplémentaire de la coopération entre la France et l'Italie qui a été lancée au début des années 2000. Elle confirme la volonté des Etats de favoriser le report modal sur l'arc alpin, de pérenniser et renforcer ce service de transport de camions sur des trains.

L'autoroute ferroviaire alpine a été mise en service en 2003 sous la forme d'une expérimentation à la suite de l'accident au tunnel du Mont-Blanc. Le service constitue un maillon essentiel du report modal et du transport de matières dangereuses entre la France et l'Italie. Les Etats souhaitent concéder l'exploitation du service pour une durée de 10 ans.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)